

Informations de base	
2023/2107(INI) INI - Procédure d'initiative Relations UE-Japon Subject 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés Zone géographique Japon	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères		BÜTIKOFER Reinhard (Greens/EFA)	26/04/2023
			Rapporteur(e) fictif/fictive KOKALARI Arba (EPP) LUCKE Karsten (S&D) PAET Urmas (Renew) CHAGNON Patricia (ID) MAUREL Emmanuel (The Left)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international (Commission associée)		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Commerce et sécurité économique		HOGAN Phil	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/11/2023	Vote en commission		
23/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0373/2023	Résumé
13/12/2023	Décision du Parlement	T9-0463/2023	Résumé
13/12/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2107(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/12574

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE752.823	14/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE753.822	06/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0373/2023	23/11/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0463/2023	13/12/2023	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	18/09/2023	Embassy of Japan to the European Union
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	04/09/2023	German Embassy in Japan
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	23/08/2023	European Center for International Political Economy
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	23/08/2023	Brussels School of Governance
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	22/08/2023	Auswärtiges Amt (Abt. Ostasien, Südostasien und Pazifik)

BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	22/08/2023	Friedrich-Ebert- Stiftung
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	21/08/2023	Stiftung Wissenschaft und Politik
BÜTIKOFER Reinhard	Rapporteur(e)	AFET	21/08/2023	Konrad-Adenauer Stiftung

Relations UE-Japon

2023/2107(INI) - 13/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 559 voix pour, 32 contre et 44 abstentions, une résolution sur les relations UE-Japon.

Le Japon est **le partenaire stratégique le plus proche de l'Union** dans la région indo-pacifique. L'un et l'autre ont en commun un large éventail de valeurs et d'objectifs.

Le Parlement a insisté tout particulièrement sur le fait que l'Union a intérêt à approfondir et à élargir ce partenariat sur le plan bilatéral, mais aussi dans des contextes plurilatéraux et multilatéraux. Ensemble, l'Union et le Japon représentent près de 25% du PIB mondial. Le partenariat peut et devrait par conséquent jouer un rôle important pour contribuer à façonner un ordre international pacifique, fondé sur des règles, inclusif, juste, durable et prospère.

Coopération

Reconnaissant le rôle essentiel joué par l'accord de partenariat économique et l'accord de partenariat stratégique (APS) UE-Japon, le Parlement a encouragé l'UE et le Japon à **faire preuve de la volonté politique nécessaire** pour ratifier l'APS, appelant de ses vœux la mise en œuvre pleine et entière des deux accords.

Tout en se félicitant de l'excellente coopération qui règne au sein du G7, en particulier en ce qui concerne la résilience économique et la sécurité économique, le Parlement a souligné que l'Union doit aussi collaborer étroitement avec le Japon au sein du G20, de l'OMC, des Nations unies et de leurs agences spécialisées, dans le cadre de la CCNUCC, au sein des organismes internationaux de normalisation et des institutions financières internationales ainsi que dans les autres instances internationales, au service de la paix, de la sécurité maritime, de la non-prolifération et de la résilience aux menaces hybrides, ainsi que des droits de l'homme, de la prospérité, de l'état de droit et de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

Les députés ont relevé avec intérêt les efforts déployés par le Japon pour favoriser l'avènement d'une structure fiable de stabilité régionale guidée par le concept d'une région indo-pacifique sûre et ouverte. Ils ont salué les mesures importantes prises par le gouvernement japonais et la République de Corée pour construire une relation tournée vers l'avenir. Ils ont reconnu les graves préoccupations du Japon concernant la menace que représentent les programmes illégaux de missiles balistiques de la Corée du Nord et sa belligérance croissante. Le Parlement entend également collaborer de manière permanente avec le Japon afin de s'opposer aux politiques trop affirmées de la Chine à l'égard de ses voisins.

Défense

Le Parlement a souligné que les cadres stratégiques renforcés des politiques de défense de l'UE et du Japon offrent de **nouvelles possibilités de coopération**, notamment en ce qui concerne la sécurisation des lignes de communication maritimes, la lutte contre la piraterie et le terrorisme, et le maintien de la liberté de navigation dans la région. La participation du Japon à l'exercice militaire de l'opération EUNAVFOR ATALANTA a été saluée. Les députés ont proposé la création d'un format de dialogue sur la sécurité UE/OTAN/AP4 (Japon/Corée/Australie/Nouvelle-Zélande) et ont encouragé le Service européen pour l'action extérieure à envoyer un attaché militaire à Tokyo.

Le Parlement a appelé de ses vœux l'instauration entre l'Union européenne et le Japon d'un **partenariat global de sécurité** qui servira de cadre à des concertations approfondies, à des manœuvres conjointes, à des activités communes de recherche et de développement en matière de défense et à l'élaboration de plans d'urgence conjoints pour faire face aux situations critiques.

Sécurité économique

Les députés ont proposé la tenue d'un **dialogue** sur la sécurité économique dans le cadre du dialogue économique de haut niveau UE-Japon. Ils ont mis l'accent sur l'importance capitale que revêt la coopération internationale en matière de gouvernance et de normalisation des services numériques et des échanges de biens numériques, qui passe notamment par des règles internationales contraignantes, en particulier pour la sécurité des données.

Environnement

Les députés ont regretté que l'alliance verte UE-Japon de 2021 reste une promesse largement non tenue. Ils ont noté que le Japon a exprimé son engagement continu à **renforcer l'ambition environnementale mutuelle** aux niveaux national et multilatéral, conformément à l'Alliance verte UE-Japon. Toutefois, ils souhaiteraient que le Centre de coopération industrielle UE-Japon et la table ronde des chefs d'entreprise UE-Japon jouent un rôle plus actif à cet égard, notamment en ce qui concerne le recyclage.

Énergie

Le Parlement a appelé à l'**accélération de la coopération énergétique** entre l'UE et le Japon, en particulier dans les domaines du gaz naturel liquéfié, de la réforme du marché de l'électricité et des technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables. Il a souligné la nécessité de renforcer le dialogue entre l'UE et le Japon en matière de sécurité énergétique, en prônant une transition verte et en réduisant la dépendance à l'égard des régimes totalitaires pour les chaînes d'approvisionnement de base.

Droits de l'homme

La résolution a mis l'accent sur le **dialogue sur les droits de l'homme**, dans le cadre duquel l'UE et le Japon peuvent discuter, par exemple, de la peine de mort, qui existe toujours au Japon et à laquelle l'UE est fondamentalement opposée, ainsi que d'autres questions relatives aux droits de l'homme présentant un intérêt mutuel. Les députés ont également réitéré leur préoccupation concernant les enlèvements d'enfants par les parents. Ils ont proposé la création d'un forum UE-Japon des jeunes décideurs sur un partenariat global au service des objectifs de développement durable.

Relations UE-Japon

2023/2107(INI) - 23/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Reinhard BÜTIKOFER (Verts/ALE, DE) sur les relations UE-Japon.

L'UE et le Japon célébreront 50 ans de relations diplomatiques en 2024. Les relations entre l'UE et le Japon sont celles de partenaires exceptionnellement proches, construites sur une base solide de valeurs partagées, de démocratie, de libre-échange, d'objectifs communs et d'intérêts mutuellement compatibles, faisant du Japon l'un des partenaires les plus importants et les plus fiables de l'UE à l'échelle mondiale.

Soulignant que l'UE et le Japon représentent ensemble près de 25% du PIB mondial, les députés ont déclaré que le partenariat peut et doit jouer un rôle important en contribuant à façonner un ordre international pacifique, fondé sur des règles, inclusif, juste, durable et prospère.

Coopération

Le rapport encourage l'UE et le Japon à **faire preuve de la volonté politique nécessaire** pour ratifier l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon. Il souligne que l'UE, y compris ses agences et ses institutions financières, doit également coopérer très étroitement avec le Japon au sein du G20, de l'OMC, des Nations unies et de ses agences spécialisées, de la CCNUCC, des organisations internationales de normalisation et des institutions financières, ainsi que dans d'autres enceintes internationales, afin de promouvoir la paix, la sécurité maritime, la non-prolifération et la résistance aux menaces hybrides, ainsi que les droits de l'homme, la prospérité, l'État de droit et la mise en œuvre de l'objectif de développement durable des Nations unies.

Les députés ont salué les mesures importantes prises par le gouvernement japonais et la République de Corée pour construire une relation tournée vers l'avenir, les deux pays étant des partenaires stratégiques de l'UE ayant des vues similaires et d'une importance cruciale. Ils ont reconnu les graves préoccupations du Japon concernant la menace que représentent les programmes illégaux de missiles balistiques de la Corée du Nord et sa belligérance croissante.

Défense

Le rapport souligne que les cadres renforcés des politiques de défense de l'UE et du Japon offrent de **nouvelles possibilités de coopération**, notamment en ce qui concerne la sécurisation des lignes de communication maritimes, la lutte contre la piraterie et le terrorisme, et le maintien de la liberté de navigation dans la région. La participation du Japon à l'exercice militaire de l'opération EUNAVFOR ATALANTA a été saluée.

Les députés ont proposé la création d'un format de dialogue sur la sécurité UE/OTAN/AP4 (Japon/Corée/Australie/Nouvelle-Zélande) et ont encouragé le Service européen pour l'action extérieure à envoyer un attaché militaire à Tokyo.

Environnement

Les députés ont regretté que l'alliance verte UE-Japon de 2021 reste une promesse largement non tenue. Ils notent que le Japon a exprimé son engagement continu à **renforcer l'ambition environnementale mutuelle** aux niveaux national et multilatéral, conformément à l'Alliance verte UE-Japon. Toutefois, ils souhaiteraient que le Centre de coopération industrielle UE-Japon et la table ronde d'affaires UE-Japon jouent un rôle plus actif à cet égard, notamment en ce qui concerne le recyclage.

Énergie

Le rapport appelle à l'**accélération de la coopération énergétique** entre l'UE et le Japon, en particulier dans les domaines du gaz naturel liquéfié, de la réforme du marché de l'électricité et des technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables. Il souligne la nécessité de renforcer le dialogue entre l'UE et le Japon en matière de sécurité énergétique, en prônant une transition verte et en réduisant la dépendance à l'égard des régimes totalitaires pour les chaînes d'approvisionnement de base.

Droits de l'homme

Enfin, le rapport met l'accent sur le **dialogue sur les droits de l'homme**, dans le cadre duquel l'UE et le Japon peuvent discuter, par exemple, de la peine de mort, qui existe toujours au Japon et à laquelle l'UE est fondamentalement opposée, ainsi que d'autres questions relatives aux droits de l'homme présentant un intérêt mutuel. Les députés ont également réitéré leur préoccupation concernant les enlèvements d'enfants par les parents.